

**Support de cours de
sociologie**

**Série terminale sciences
sociales**

AVANT PROPOS

Nous avons voulu, en publiant ce support, combler les insuffisances documentaires dont souffrent les élèves en série terminale sciences sociales.

Ce support s'inspire de plusieurs ouvrages de sociologie. Il permet aux élèves en TSS de mieux comprendre les cours de sociologie et faciliter l'apprentissage des leçons.

Comme aucune œuvre humaine n'est parfaite, vos critiques et suggestions ne feront qu'améliorer ce support de cours.

CHAPITRE I : L'HISTORIQUE DE LA SOCIOLOGIE

INTRODUCTION : Les sciences sociales naissent du refus d'expliquer la société en faisant référence à une cause qui lui serait externe, c'est-à-dire à Dieu. La sociologie est l'une des sciences sociales, héritière des réflexions des philosophes et des politiques, s'est imposée comme discipline autonome au XIX^e siècle. La sociologie a pour ambition de rendre visibles et compréhensibles des phénomènes sociaux qui ne sont pas immédiatement apparents. Cependant, deux grandes étapes caractérisent la naissance de la sociologie l'étape des précurseurs et l'étape des fondateurs.

I. Les précurseurs de la sociologie : La philosophie sociale est à l'origine des sciences sociales. Elle s'intéresse moins à ce qui est qu'à ce qui doit ou qui devrait être. Elle se caractérise par la recherche du meilleur type de gouvernement et du meilleur mode d'organisation sociale. Elle est normative. Ces penseurs qui ont réfléchi sur ce que doit être la société humaine pour que les hommes puissent vivre mieux et en harmonie avant l'apparition du concept sociologie sont appelés les précurseurs de la sociologie. L'étape des précurseurs va de l'antiquité au 19^e siècle. Les grands précurseurs de la sociologie sont: Platon, Aristote, Ibn Khaldoun, Saint Thomas d'Aquin, Rousseau, Thomas Hobbes, John Locke, Montesquieu, etc.

II. Les fondateurs de la sociologie : C'est à partir du XVIII^e siècle que la véritable réflexion sur les phénomènes sociaux s'est dégagée de cette perspective dominante de philosophie sociale. En tant que discipline, la sociologie est née au XIX^e siècle dans le contexte des changements consécutifs à la Révolution française, aux crises sociales, et à la révolution industrielle qui ont secouées l'Europe. La Sociologie a connu plusieurs fondateurs. Nous retenons quelques uns dans ce support parmi lesquels Auguste COMTE (1798-1857), Emile DURKHEIM (1858-1917), Karl MARX (1818-1883) et Max WEBER (1864 -1920).

III. Les définitions et objet de la sociologie : Auguste COMTE, philosophe français a inventé le néologisme "**sociologie**" en 1839. C'est lui qui va donner la matière d'étude de la société qu'est la société. Etymologiquement du latin *socus* (société), du grec *societas* (société) et grec *logos* (discours, science, étude). Donc la sociologie serait la science ou le discours qui étudie la société.

La sociologie est aussi l'étude des maux ou problèmes sociaux (la délinquance, le vol, le viol, la fraude scolaire, la déperdition culturelle...).

Selon Emile DURKHEIM, la sociologie est l'étude scientifique des faits et des phénomènes sociaux. Les faits sociaux sont « des manières de penser, d'agir et de se sentir » qui existent en dehors des consciences individuelles et qui sont dotées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent aux individus. Exemple la parenté.

Le phénomène social est acte ou comportement qui n'a une contrainte sur l'individu.

Exemple la mode. Pour WEBER, la sociologie est une science de l'action sociale. Quant à Guy ROCHER, la sociologie est l'étude des interactions sociales.

IV. La sociologie est-elle une science ? Ainsi la biologie s'intéresse à l'individu sous l'aspect physiologique ; la psychologie, pour sa part, étudie les comportements et les pensées, mais indépendamment du contexte social qui les fait vivre ; l'économie, ne s'intéresse qu'à des comportements bien précis des individus ceux d'acteurs de la vie économique (producteurs, consommateurs...). Comme les autres sciences sont incapables d'expliquer ce qu'est le social, cela s'avère le domaine de la sociologie.

Pour qu'une discipline soit scientifique, elle doit avoir un objet d'étude, un domaine et une ou des méthodes. L'objet d'étude de la sociologie est le fait social, ou l'action sociale ou encore l'interaction. Elle a une ou des méthodes d'étude (méthodes quantitatives et qualitatives) et les résultats obtenus sur le terrain de la recherche sociologique sont vérifiables. L'explication du social par le social se réalise sur une base scientifique. Le sociologue doit expliquer le social par le social. Le social désigne l'ensemble des phénomènes qui dépendent (au moins indirectement) de l'organisation de la société et intéressent aussi bien l'économiste, le politologue que le sociologue. La sociologie adopte une démarche scientifique qui se déroule en trois étapes :

- ✓ La formulation d'une question ;
- ✓ La construction d'hypothèse et indicateurs pour les tester ;
- ✓ La vérification des hypothèses en confrontant les observations réalisées aux indicateurs retenus. Le respect de ces contraintes confère aux découvertes du sociologue un niveau de vérité supérieur à celui des opinions communes. La sociologie est une science autant que les autres sciences.

CONCLUSION : La sociologie tient aujourd'hui une place d'honneur sur la scène scientifique. Outre les faits sociaux, la sociologie s'intéresse aux systèmes de contraintes mais aussi à la liberté, aux états, aux groupes éphémères (réseaux sociaux). A défaut de s'entendre sur une définition de la sociologie, les sociologues ont en commun la volonté d'expliquer le social par le social, l'adoption d'une méthode scientifique et la recherche de relations de causalité entre les variables sociologiques. La sociologie n'apporte pas des solutions aux problèmes sociaux mais les étudie.

CHAPITRE II : NOTION DE SOCIETE

INTRODUCTION : Les sociétés humaines présentent un certain degré de complexité dans leur organisation. Au sein de ces sociétés, les positions sociales sont inégalement distribuées au regard du prestige, du pouvoir ou de la rémunération qui y sont attachées. Chaque individu occupe une place plus ou moins enviable dans l'échelle sociale. Selon le type de structure sociale, les hiérarchies reposent sur des principes différents et les possibilités d'accès d'un individu à une situation enviable sont plus ou moins ouvertes.

I. Les définitions :

Le mot société vient du grec « *societas* » : « association amicale avec d'autres » et du latin « *socus* » : « compagnon, associé, camarade ». Le mot latin « *socus* », terme qui implique un contrat social entre les membres de la communauté. La société en sociologie est un ensemble d'individus qui partagent des normes, des conduites et une culture, et qui interagissent en coopération pour former un groupe ou une communauté.

II. Les différents types de société :

On distingue principalement deux types de sociétés : les sociétés primitives ou traditionnelles et les sociétés de classes ou sociétés modernes.

1) Les sociétés primitives ou traditionnelles

La société primitive est la première forme de société que l'humanité ait connue. En sociologie, l'appellation société primitive cède la place à celle de société traditionnelle. Aujourd'hui, la société traditionnelle s'oppose à la société moderne. La société traditionnelle se caractérise par une organisation sociale spécifique, avec une faible division du travail social qu'Émile Durkheim appelle la solidarité mécanique.

Dans les sociétés traditionnelles, la position sociale des individus est généralement déterminée à la naissance et les possibilités de mobilités sociales sont faibles, voire inexistantes.

a) La société clanique

Le clan est un groupe de personnes qui se réclament d'un même ancêtre (masculin ou féminin) commun mais avec lequel les membres ne peuvent établir leurs liens généalogiques précis. La société clanique est caractérisée par une filiation unilinéaire, aminé par un esprit de corps et est le cadre d'une solidarité active. Exemple de clan au Mali. Tous les Samaké de Djitoumou sont censés être descendant de Djitoumou Moussa.

b) La société tribale

Étymologiquement tribu provient du latin *tribus*. Les évolutionnistes définissent la tribu comme une association de clan organisé en entité politique et sociale homogène et qui dispose d'un territoire déterminé dont les membres défendent l'intégrité. Pour les évolutionnistes notamment Morgan, la tribu est apparue au stade de la barbarie.

Sur le plan de l'organisation sociale, elle se situe entre la horde primitive du stade de la sauvagerie et de l'Etat qui est apparu avec la civilisation. La tribu est aussi caractérisée par la communauté de croyance et la pratique de l'endogamie. Exemple la tribu des zoulous.

c) La société à ordres

Ce modèle décrit avant tout les sociétés féodales et d'ancien régime. La distinction sociale repose sur une hiérarchie de dignité et d'honneur. Le plus souvent, la place d'un individu dans un ordre est définie à la naissance et il bénéficie en conséquence des honneurs et des avantages attachés à cet ordre. Les sociétés à ordres étaient fréquentes dans les sociétés occidentales du moyen âge.

En France, sous l'ancien régime, la société était divisée en trois ordres : le clergé (prie pour la communauté), la noblesse (protège la communauté) et le tiers-état (travaille pour la communauté). Dans une société à ordres, la mobilité est un peu plus grande que celle des sociétés de castes.

d) La société à castes

Les sociétés de castes reposent sur un critère de pureté religieuse. Dans ces sociétés, les individus sont répartis entre des groupes sociaux distincts, séparés les uns des autres par des cloisons étanches et entre lesquels existent des sentiments de répulsion.

Le système des castes repose sur trois principes fondamentaux :

- L'hérédité des positions sociales : l'appartenance à une caste découle de l'appartenance des parents à l'une des castes ;
- Une structure sociale hiérarchisée : toutes les castes n'occupent pas la même position sur l'échelle sociale ;
- La répulsion entre les castes : les individus qui appartiennent à une caste donnée rejettent les membres des autres castes, en particulier lorsque celles-ci sont jugées inférieures ;

En Inde (où les castes ont été officiellement abolies en 1947 mais où le poids de la tradition est très fort), la caste supérieure est composée des « brahmanes » (prêtres et enseignants) et la caste inférieure comprend les « intouchables » qui exercent des métiers manuels considérés comme impurs. Dans le Japon ancien, il y avait quatre castes :

- les samouraïs,
- les cultivateurs,
- les artisans et les commerçants.

2) Les sociétés de classe

La société de classes est une théorie d'ordonnement social selon laquelle la distinction sociale repose sur des degrés de fortune (richesse). Elle se caractérise par l'existence de classes sociales, c'est-à-dire des groupes sociaux fondés sur des

degrés de richesse.

Dans les sociétés modernes, la position sociale des individus n'est pas figée à la naissance. Les ordres et les castes ont disparu, déstabilisés par les changements de la structure économique et par les aspirations démocratiques.

a) Selon Karl Marx

Selon Karl Marx les classes sociales désignent des groupes sociaux qui résultent de la division de la société en fonction des rapports sociaux de production.

D'un côté les propriétaires du capital et de l'autre les prolétaires qui n'ont d'autres ressources que leur force de travail. Pour Karl Marx, les classes sociales sont indissociables de la lutte de classe. La lutte des classes est le moteur de l'histoire.

Trois critères s'imposent pour l'existence de classes sociales :

- Être dans la même position sociale : une classe réunit les individus qui occupent la même position dans le processus productif.
- Partager les mêmes valeurs, un même style de vie, voire une même culture, donc former une communauté de vie.
- Avoir une conscience collective : il ne suffit pas d'occuper la même place, il faut aussi défendre ses intérêts, partager la même expérience et lutter contre les autres classes, du moins celles qui sont responsables de la situation de la classe. La conscience de classe est le point de départ de cette lutte des classes. Karl Marx définit les classes à partir de trois critères que sont la place dans les rapports de production, la conscience de classe et la lutte des classes.

b) Selon Max Weber

Le terme de « classe sociale » est également utilisé par d'auteurs sociologues non marxistes qui lui donnent un sens assez différent. Le plus important de ces sociologues est Max Weber. Max Weber envisage les comportements sociaux à partir des raisonnements et des motivations des individus.

Les classes sociales regroupent des individus qui connaissent des situations économiques comparables, c'est-à-dire des chances égales d'accéder aux biens et services dans la société.

Les différentes classes sociales se superposent de façon graduelle dans la société sans qu'il y ait nécessairement un clivage (antagonisme, opposition) absolu entre elles. Les classes sociales sont des agrégats d'individus présentant un certain nombre de caractéristiques économiques communes sans pour autant que ces individus aient conscience d'appartenir à ce groupe. Les classes sociales sont utiles aux sociologues pour décrire la stratification économique dans la société. Distinction sociétés primitives et sociétés de classes (*voir tableau ci-dessous*)

	Sociétés primitives /Traditionnelle	Sociétés de classes/Modernes
Critères d'appartenance à chaque groupe	Hiérarchie entre groupes sociaux est très marquée et fondée sur un système de valeur : ✓ Degré de pureté au sens religieux (castes) ; ✓ Honneur, dignité attachée par la société aux diverses fonctions sociales (ordre). Hiérarchie de droit, appartenance par la naissance.	Hiérarchie fondée sur l'économie : rôle joué dans la production, part des richesses revenant à chaque groupe Hiérarchie de fait. Tendance héréditaire
Relations sociales	Codifiées et institutionnalisées. Profession et statut social déterminée par l'appartenance au groupe.	Pas d'interdits sociaux (liberté, égalité juridique) mais mode de vie et comportements déterminés en partie par l'appartenance au groupe.
Mobilité	Groupe social « fermé » : hérédité sociale endogamie	Groupe social « ouvert » : Mobilité sociale possible mais plus ou moins limitée.

CHAPITRE III : NOTION DE GROUPES SOCIAUX

INTRODUCTION : La sociologie a pour point de départ un constat simple : les individus vivent toujours en groupe, et appartiennent simultanément à plusieurs groupes, dans lesquels ils agissent et interagissent entre eux. Les sociologues se sont donnés pour mission d'étudier l'effet du groupe sur la manière de penser et d'agir d'un individu ou d'un autre groupe d'individus. Tous les sociologues ne travaillent pas de la même manière certains s'occupent à l'étude des groupes de petite taille (microsociologie) et d'autres à celle des grands groupes (macrosociologie).

I. Les définitions :

Le groupe social est composé d'individus qui entretiennent des relations entre eux et ont conscience d'appartenir à ce groupe. Le groupe social au sens strict est un groupe dans lequel se retrouvent des individus occupant une position plus ou moins semblable dans la société, sans forcément entretenir de relations directes avec l'ensemble des membres qui composent ce groupe.

Un groupe social est caractérisé par le fait que ses membres ont conscience d'appartenir à ce groupe, entretiennent des relations régulières, plus ou moins directes, plus ou moins intenses qui permettent de maintenir le lien social et de faire exister le groupe.

Ce sont par exemple les classes sociales (les cadres, les ouvriers) ou les groupes socioculturels qui peuvent se former sur la base de l'origine ethnique, de la religion, de l'âge ou encore du lieu d'habitation.

Les groupes sociaux participent au processus de socialisation en transmettant aux individus qui les composent une culture propre au groupe social en question.

II. Les différents types de groupes sociaux

Il existe plusieurs types de groupes sociaux parmi lesquels, nous avons :

1) Les groupes primaires (ou élémentaires)

Le groupe primaire est un groupe restreint de personnes qui entretiennent entre elles des relations proches et régulières. Exemple : La famille, les amis, le groupe de pairs à l'école, les collègues de travail dans l'entreprise, le voisinage proche.

Au sein des groupes restreints, les relations sont fortement personnalisées et contiennent toujours une part d'affectivité.

2) Les groupes secondaires (ou intermédiaires)

Le groupe secondaire est un groupe plus large qui rassemble des individus menant des actions en commun et partageant le même but.

Les groupes secondaires sont des groupes dans lesquels les comportements d'un individu se résument le plus souvent aux rôles sociaux attendus en fonction du statut occupé au sein du groupe.

Exemple les quartiers, les entreprises, les groupements volontaires tels que syndicats, partis politiques et associations.

A la différence des groupes restreints, les groupes de grande taille ne peuvent pas être définis par l'existence d'interactions individuelles car leurs membres sont trop nombreux pour être directement en relation les uns avec les autres. Cependant, tous ces membres ont quelque chose en commun qui les distingue des autres.

3) Les groupes d'appartenance

Le groupe d'appartenance c'est un groupe auquel une personne appartient objectivement, qu'elle en soit consciente ou non, qu'elle le désire ou non.

Exemple l'ethnie, la religion, la famille, la position sociale. Le groupe d'appartenance joue un rôle fondamental dans la socialisation.

4) Les groupes de référence

Le groupe de référence c'est le groupe auquel un individu souhaite appartenir, destinée sociale visée par l'individu. Le groupe de référence est celui qui sert de modèle normatif pour un individu. Le groupe de référence a d'abord une fonction comparative. Il sert de base à la comparaison aux individus pour s'évaluer et évaluer les autres. Exemple : le groupe de référence d'un élève de la TSS peut être celui des magistrats, des enseignants...

5) Les groupes d'intérêt (groupe de pression)

Un groupe d'intérêt (ou encore groupe de pression) est un groupe de personne physique ou morale cherchant à peser sur les autorités gouvernementales pour faire triompher ses intérêts. C'est aussi une organisation visant à défendre des intérêts particuliers ou des buts sociaux et qui, pour y parvenir, cherche à influencer sur les décisions politiques, en particulier les lois et les règlements. Exemple : l'AEEM, l'UNTM, CAFO

6) Les groupes domestiques

Le groupe domestique est un ensemble de personnes partageant une même résidence, qu'elles soient unies ou non par des liens de parenté. Exemple : les colocataires.

CONCLUSION

En somme, l'étude des groupes sociaux relève de deux sociologies très différentes : la première, microsociologique, est d'origine américaine et a pour objet l'amélioration du fonctionnement des groupes restreints ; la seconde, macrosociologique, est d'origine européenne et cherche à comprendre la logique des relations sociales. Enfin, tous ces différents types de groupes sociaux participent à la socialisation de l'individu.

CHAPITRE IV : NOTION DE SOCIALISATION

INTRODUCTION : Ce chapitre invite à découvrir le processus de socialisation chez l'enfant et chez l'adulte, leurs mécanismes et les agents de socialisation.

I. Les définitions

La socialisation est le processus par lequel un individu apprend et intériorise les différents éléments de la culture de son groupe, ce qui lui permet de former sa propre personnalité sociale et de s'adapter au groupe dans lequel il vit. Elle débute dès

l'enfance mais se poursuit tout au long de la vie de l'individu.

Lors du processus de socialisation l'enfant va donc acquérir un certain nombre d'éléments, de manière de faire, de règles qu'on peut regrouper sous les termes de normes et valeurs. Elle permet d'intégrer l'individu à son environnement à s'adapter aux normes et aux valeurs du groupe auquel il appartient (famille, groupe de pairs, collectif de travail, société).

II. Les Normes et les Valeurs

1) Les Normes

Les normes sont des règles explicites ou implicites, qui orientent le comportement des individus conformément aux valeurs de la société. Exemples : être ponctuel à son travail, cotisé à la sécurité sociale. Elles régissent l'action des individus à l'intérieur des sociétés. Elles existent d'une part sous la forme de règles explicites, qui s'imposent officiellement aux individus et peuvent être de nature juridique (un texte de loi) ou réglementaire (règlement intérieur d'un établissement scolaire). Ces règles explicites sont importantes dans les sociétés modernes. Quant aux règles implicites, elles sont intériorisées lors du processus de socialisation, importent tout autant et régissent la plupart des relations à l'intérieur des groupes restreints.

Ainsi, le comportement des membres d'une famille doit respecter des règles non écrites mais évidentes pour tous. Les normes sont généralement respectées car leur transgression est souvent assortie de sanctions...mais pas uniquement. Les normes découlent des valeurs.

2) Les Valeurs

Les valeurs sont des principes moraux, idéaux auxquels les membres d'une société adhèrent et qui se manifestent concrètement dans leurs manières de penser, de sentir, d'agir. Exemples : sens de l'effort, réussite professionnelle, solidarité, dignité, honnêteté...

Selon Durkheim, c'est au cours de l'enfance que sont apprises les normes de la société : « toute éducation consiste dans un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé ». Les normes et valeurs transmises lors de la socialisation varient donc selon le milieu social d'origine car les pratiques de socialisation y sont elles-mêmes variables.

Un des moyens de faire respecter les normes et les valeurs acquises lors de la socialisation est le contrôle social.

Le contrôle social est l'ensemble de moyens dont dispose une société, une collectivité pour amener ses membres à adopter des conduites conformes aux règles prescrites, aux modèles établis, pour assurer le maintien de la cohésion sociale. Les règles sont assorties des sanctions qui peuvent être négatives et ou positives. Le contrôle social est dit externe lorsqu'il est assorti de sanctions. Il peut être formel et informel.

Le contrôle social formel : Le contrôle social formel (ou institutionnel) est le processus par lequel des groupes sociaux et des institutions spécifiques (police, justice, école, église...) régulent les activités sociales afin d'assurer le maintien des règles et de prévenir les comportements déviants. Les sanctions correspondantes sont de natures

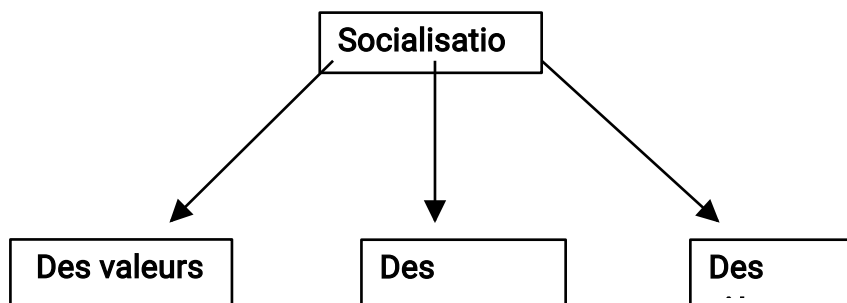
diverses : sanctions morales (réprobation, blâme,...), sanctions religieuses (excommunication, pénitence...), sanctions juridiques (dommages et intérêts, peine de prison..).

Le contrôle social informel : le contrôle social informel s'exerce de manière continue au cours des interactions sociales de la vie quotidienne et a un caractère non institutionnel. Chaque individu contribue consciemment ou inconsciemment à réguler les comportements sociaux d'autrui. Les sanctions, positives ou négatives, peuvent prendre dans ce cas la forme d'approbations (sourire) ou de désapprobations (remarques « désobligeantes ») proportionnelles à l'importance de la transgression. Les récompenses/prix/médailles/bon point/félicitations sont des exemples de sanctions positives.

Le contrôle social a pour fonction d'encourager le respect des règles sociales et de décourager leur transgression qui pourrait conduire à une désorganisation de l'ordre social. Le contrôle social est donc un facteur de cohésion sociale c'est-à-dire ce qui cimente la société, ce qui permet à ses membres de vivre ensemble.

Outre les normes et les valeurs, le rôle et le statut. Le rôle est l'ensemble des comportements attendus d'un individu dans l'exercice d'un statut social. Exemple: le rôle d'un père est d'élever ses enfants. Le statut correspond à la position occupée par un individu dans un domaine de la vie sociale. Exemple : le père est le statut d'un chef de famille.

- ✓ La socialisation s'effectue par :
- ✓ apprentissage ou inculcation = acquisition d'habitudes, de savoir-faire,
- ✓ identification ou imitation (d'un des parents par exemple),
- ✓ interaction = intégration de traits culturels propres à sa personnalité suite à des échanges.



III. Les différents types de socialisation

Il existe plusieurs types de socialisation parmi lesquelles, on a :

1) La socialisation primaire

La socialisation primaire est la socialisation de l'enfant et du jeune. Les agents de cette socialisation sont la famille, l'école, les groupes de pairs et les médias etc. Un agent de socialisation est un acteur social qui a une influence essentielle sur la formation de l'individu.

a) Les agents de la socialisation primaire

✓ La famille :

La famille est une institution fondamentale de la socialisation. Elle inculque à l'enfant les normes, les valeurs, les conduites à adopter afin de permettre son intégration dans la société. Elle va lui apprendre les règles de conduite en usant d'influence et d'injonction (sanctions). L'enfant va également apprendre en faisant référence aux habitudes (conditionnement), puis il apprendra en regardant autour de lui (observation et imitation). La famille continue aussi à jouer un rôle important dans le déroulement des âges de la vie (apprentissage des rôles familiaux, passage de l'adolescence à l'âge adulte). La famille est donc un outil de reproduction sociale puisque les normes et valeurs sont transmises d'une génération à l'autre.

✓ L'école

L'école est une instance de socialisation dont :

- ✓ le rôle s'est accru au XXe siècle grâce à l'augmentation du taux de scolarisation, et la prolongation de la scolarité obligatoire.
- ✓ le rôle s'est renforcé avec l'allongement de la durée des études. Pour beaucoup de familles, la socialisation prodiguée à l'école est un moyen d'assurer l'éducation mais aussi une promotion sociale et professionnelle.

✓ Les groupes de pairs

Un groupe de pairs désigne un ensemble d'individus ayant choisi d'avoir des relations fondées sur la similitude des goûts et des pratiques. Ex : un groupe d'amis.

La socialisation s'opère traditionnellement de façon **verticale**, des parents vers les enfants, des maîtres et professeurs vers les élèves. Cependant une nouvelle forme de socialisation : la **socialisation horizontale**, c'est-à-dire entre individus du même âge, prend une place croissante.

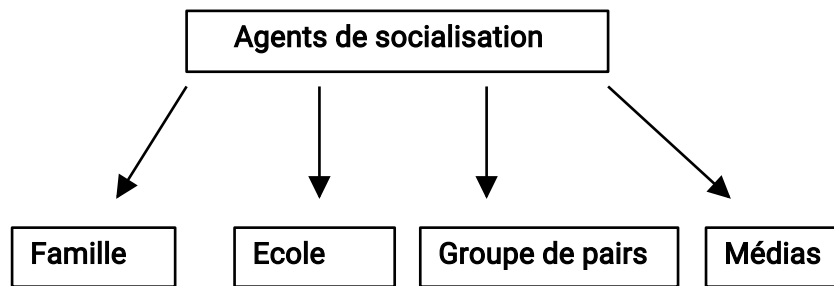
✓ Les médias

La socialisation entre pairs est dite **horizontale** : elle s'effectue entre individus du même âge. La scolarisation mais aussi l'essor des nouvelles technologies contribuent à cette nouvelle forme de socialisation. Les blogs, forums ou encore messageries instantanées permettent de nouvelles interactions entre les individus.

Cela nous amène à l'idée que les médias sont aussi des socialisateurs. Les médias, et notamment la télévision et internet, deviennent une source principale de socialisation. La famille n'est désormais plus qu'une instance de socialisation parmi d'autres.

Les messages, valeurs et normes véhiculés par les différentes instances de socialisation (école, famille, médias, groupe de pairs) aux enfants ne sont pas toujours identiques. Elles peuvent être complémentaires mais aussi parfois différer voire contradictoires.

b) Schéma des agents de la socialisation primaire



2) La socialisation secondaire

La socialisation secondaire est la socialisation de l'adulte. Elle se fait, comme la socialisation primaire par le biais d'interactions entre différents agents de socialisation. Elle se fait dans la continuité de la socialisation primaire. L'individu y fait l'apprentissage du monde du travail et des différents statuts et rôles associés à la vie conjugale, familiale et professionnelle.

a) Les agents de la socialisation secondaire

Les agents de cette socialisation sont : le monde professionnel, le groupe de pairs et le conjoint/couple.

✓ Le monde professionnel

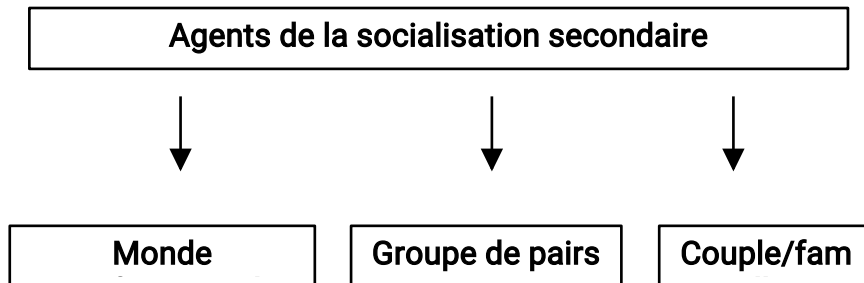
Le milieu socioprofessionnel est lui aussi un lieu de socialisation secondaire on y apprend des normes et valeurs, des attitudes et comportements parfois propres à notre milieu socioprofessionnel. Cependant on peut se demander si le milieu socioprofessionnel dans lequel l'individu évolue n'est pas lui-même déterminé par son milieu social d'origine, c'est-à-dire le milieu dans lequel s'est opérée sa socialisation primaire.

✓ Les couples dans le foyer

Le milieu social d'origine influence le choix du conjoint. Les individus d'un même milieu social fréquentent les mêmes lieux ce qui est une explication de l'homogamie. Selon les lieux, on ne rencontre pas les mêmes personnes. Ceci est une conséquence de la socialisation puisque l'intégration des valeurs du groupe social d'appartenance conduit les individus à avoir des goûts différents (on ne valorise pas les mêmes qualités chez l'être aimé dans tous les milieux sociaux). Le sentiment

amoureux résulte donc à la fois de facteurs psychologiques et de déterminations sociales.

b) Schéma des agents de la socialisation secondaire



3) La socialisation anticipatrice

La socialisation anticipatrice consiste pour le socialisé à adopter par avance les normes et les comportements de la catégorie à laquelle il souhaite appartenir (groupe de référence) plutôt que celle du groupe auquel il appartient (groupe d'appartenance). Le socialisé peut anticiper son ascension sociale et adopter le comportement de la catégorie à laquelle il aspire, ce qui peut, en cas d'ascension effective, faciliter son intégration au nouveau groupe d'appartenance.

CONCLUSION : La socialisation explique la conformité des actions des individus. Elle permet au groupe de limiter l'usage des sanctions et rend la contrainte sociale plus légère car intériorisée. Mais la socialisation n'est pas un conditionnement. C'est un processus interactif qui laisse une relative autonomie aux individus. Les identités sociales se construisent aussi au cours de la socialisation. Elles sont des produits des socialisations successives.

CHAPITRE V : NOTION DE CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

INTRODUCTION : Fidèles à tradition Durkheimienne, les sociologues cherchent à mesurer les pratiques sociales, ils sont aidés en cela par les statisticiens. Ils ont mis au point une liste de groupes sociaux présentant chacun une relative homogénéité sociale.

I. Les définitions :

La catégorie est construite par le sociologue à partir des critères objectifs (l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, etc.) pour observer la société. Le sociologue définit les contours de la catégorie qu'il observe et qu'il nomme.

Selon l'Institut National de la Statistique et des études Economiques (INSEE) de la France, une catégorie Socio professionnelle (CSP) est un regroupement d'individus

établi sur la base du statut socio professionnel et « représentant une certaine homogénéité sociale ».

II. L'objectif de la nomenclature des catégories socio professionnelles

Les catégories socioprofessionnelles sont des outils de classement de la population active. Le code des catégories socioprofessionnelles permet d'analyser les comportements sociaux ainsi que leur évolution dans une société donnée. En France, l'INSEE a procédé en 1954 à la mise au point de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles. Il a distingué 6 postes ou groupes socioprofessionnels :

1. agriculteurs exploitants
2. artisans, commerçants et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés
3. cadres et professions intellectuelles supérieures
4. professions intermédiaires
5. employés
6. ouvriers

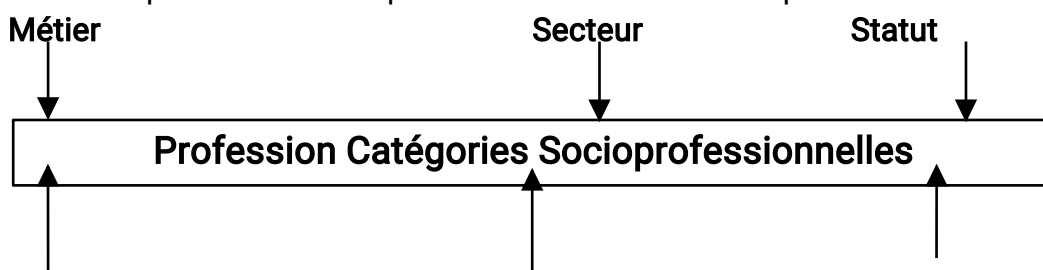
En France l'appellation catégorie socio professionnelle (CSP) disparaît en 1982 au profit de celle de Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), on passe de six (06) groupes à huit.

1. agriculteurs exploitants
2. artisans, commerçants et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés
3. cadres et professions intellectuelles supérieures
4. professions intermédiaires
5. employés
6. ouvriers
7. Personnels de service (gens de maison, femme de ménage, autres personnels de service)
8. Autres catégories (artistes, clergés, armée et police).

III. Les critères de la classification

Les critères de classification des Professions et Catégories Socio professionnelles (PCS) sont :

- ✓ Le métier ou la spécialité individuelle ;
- ✓ Le statut juridico économique (actif et inactif, salarié et travailleurs indépendants) ;
- ✓ Le secteur d'activité (agriculteurs, commerçants, artisans) ;
- ✓ La taille de l'entreprise (grande, moyenne et petite) ;
- ✓ Le niveau de qualification et la position sociale dans l'entreprise.



IV. Classement de la population en inactif, actif et chômeurs dans le tableau des PCS

Les personnes inactives sont rassemblées en deux groupes socioprofessionnels, les retraités et les autres personnes sans activité professionnelle, eux-mêmes ventilés en plusieurs PCS selon le même principe de « pyramidage » que celui des actifs. Les populations actives sont celles qui exercent une activité socioprofessionnelle. Les chômeurs sont classés dans la PCS correspondant à la profession exercée antérieurement à leur mise en chômage. S'ils n'ont jamais travaillé, ils peuvent être classés dans le groupe des autres personnes sans activité professionnelle.

V. La différence entre la catégorie socio professionnelle et la classe sociale

Les Professions et Catégories Socioprofessionnelles permettent d'étudier plus précisément la réalité des classes sociales. Les classes sociales sont des agrégats d'individus présentant un certain nombre de caractéristiques économiques communes sans pour autant que ces individus aient conscience d'appartenir à ce groupe.

La classe ouvrière ne coïncide pas avec le groupe Catégories Socio professionnelles des ouvriers contrairement à ce que l'on pourrait penser : elle incorpore également une partie des employés, notamment les employés de commerce ou de bureau aux conditions de travail proches des ouvriers et souvent mariées d'ailleurs aux ouvriers ; à l'inverse une partie des ouvriers les plus qualifiés se sentent plus proche de classe moyenne, tout comme une partie des employés.

Les auteurs marxistes reprochent à la nomenclature des PCS de faire disparaître une classe entière : la bourgeoisie.

CONCLUSION :

« Les CSP permettent de parler de classes sociales sans jamais en prononcer le mot. Le but des CSP est de parvenir à résumer en un jeu réduit de catégories les principaux clivages sociaux résultants de trois critères : la hiérarchie, le statut et le secteur (primaire, secondaire, tertiaire). On peut dire aussi qu'elles se fondent sur une démarche « constructiviste » dans la mesure où les CSP valident et interviennent en retour dans la validation de luttes sociales et de rapports sociaux historiques.

CHAPITRE VI : INITIATION AUX METHODES QUANTITATIVES

INTRODUCTION : Afin d'expliquer un phénomène, la sociologie met en œuvre deux méthodes différentes : la méthode quantitative et la méthode qualitative. L'usage de

cette méthode quantitative en sociologie est préconisée par DURKHEIM et se prête bien à l'analyse de pratiques une certaine fréquence (le suicide, le mariage, la réussite scolaire etc.).

I. Les définitions et l'objectif :

Est quantitatif ce qui se mesure. Plus exactement, la quantité est la propriété de ce qui peut être *mesuré* ou compté, de ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution. La méthode quantitative vise à recueillir des données observables et quantifiables. Elle consiste à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire en se fondant sur l'observation et événements positifs existants indépendamment du chercheur des faits objectifs. Elles permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et des graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables, des analyses de corrélation ou d'association, etc. Enfin elle permet d'établir les régularités statistiques entre les variables.

II. La construction des variables :

Toute recherche sociologique commence par la formulation d'une question puis se poursuit par la construction d'hypothèses qu'il faut, ensuite, tester grâce à l'observation de la réalité. Il faut, pour cela transformer le concept utilisé dans la question en une variable, c'est-à-dire quelque chose mesurable. En sociologie une variable est un critère de classification quelconque. Elle est aussi ce que l'on observe sur l'individu statistique ou ce qui fait varier les données chiffrées.

Dans une relation entre deux variables d'une hypothèse, la variable à expliquer, c'est la variable dépendante et le facteur explicatif c'est la variable indépendante. Le sens de la relation est indiquée par les termes tel que : « moins que », « plus grand que », « différent de », « positif », « négatif », « croît », etc. Exemple : « La consommation des ménages croît avec le revenu ». Cette proposition contient les concepts « consommation des ménages », « revenu » et le lien entre les deux est exprimé par les mots « croît avec ».

Pour rapprocher les propositions théoriques de la réalité, ou pour confronter les hypothèses à l'observation, il faut opérationnaliser les concepts, c'est-à-dire établir une relation systématique entre les concepts et la réalité observable, au moyen d'indicateurs. On peut définir les indicateurs comme des « signes, comportements ou réactions directement observables par lesquels on repère au niveau de la réalité les dimensions d'un concept ». Opérationnaliser un concept, c'est donc lui associer un ou plusieurs indicateurs qui permettront de distinguer avec exactitude les variations observées dans la réalité par rapport au concept. L'opérationnalisation d'un concept conduit donc à la mesure.

III. Les techniques de collecte des informations :

L'enquête est une quête d'information réalisée par interrogation systématique de sujets d'une population déterminée à l'aide du questionnaire ou de l'entretien ou l'interview.

1) Le questionnaire :

Le questionnaire est constitué par la liste des questions qui seront posées aux sujets désignés par l'échantillonnage. Ce questionnaire est soigneusement élaboré avant le début de l'enquête et sera posé sous une forme identique à tous les sujets interrogés. Les questions sont évidemment choisies en fonction de l'objet de l'enquête. La forme des questions dépend en partie de l'objet de l'enquête.

a) Les questions fermées :

Les questions **fermées** ou dichotomiques sont celles dont la réponse est la plus simple à formuler. Le sujet enquêté a le choix entre deux positions s'exprimant le plus souvent par **Oui** et **Non**. Exemple.: "Lisez-vous régulièrement un journal ? **Oui** ou **Non**."

b) Les questions semi fermées ou semi ouvertes ou les questions à évaluation

Les questions semi fermées ou semi ouvertes ou les questions **à évaluation** sont des formes intermédiaires entre les questions ouvertes et les questions fermées. Les questions semi fermées ou semi ouvertes permettent au sujet de moduler sa réponse et de ne pas être prisonnier d'un "**Oui**" ou d'un "**Non**" brutal. La personne enquêtée aura le choix entre une échelle de nuances. Par exemple : "très satisfait, assez satisfait mécontent, très mécontent".

c) Les questions ouvertes

Dans les questions ouvertes la personne interrogée est totalement libre de sa réponse. Exemple : "Que pensez-vous de telle personnalité politique ? ". Cette réponse permet à l'interviewé de s'exprimer librement, en apportant dans sa réponse toutes les précisions, toutes les nuances qu'il estime souhaitables.

d) Les questions à éventail

Dans les questions **à éventail** (dites aussi questions-caféteria ou à choix multiple, QCM), on offre au sujet un éventail de réponses différentes entre lesquelles le sujet peut choisir librement. L'éventail peut être lui aussi ouvert ou fermé : il est fermé si la liste des réponses est limitative ; il est ouvert si on laisse au sujet la liberté de donner une autre réponse que celles contenues dans la liste.

e) Tableau récapitulatif des types de questions

Question ouverte	Question fermée ou dichotomique	Question à évaluation	Question à éventail ou QCM
Estimez-vous utile de lire un journal ?	Lisez-vous un journal ? • Oui	Lisez-vous un journal ? • Régulièrement	Quel journal lisez-vous? • L'essor • Le Républicain

.....	• Non	• Assez souvent • Rarement • Jamais	• Info matin • Inspecteur • Autre
----------------	-------	---	---

2) Le sondage

Le sondage est une technique d'enquête. Cette technique a pour but de décrire "l'univers de l'enquête" (ou la "population mère") : c'est l'ensemble des personnes dont l'on veut connaître l'opinion. Cet univers est déterminé par l'objet de l'enquête. Par exemple, pour une enquête électorale, l'univers sera constitué par l'ensemble du corps électoral. Pour connaître l'opinion de cet univers, on ne procédera pas à l'interrogation de tous ses membres. On étudiera seulement l'opinion d'une partie réduite de cet univers : "l'échantillon". Après avoir effectivement interrogé les membres de cet échantillon, on extrapolera les résultats obtenus à l'ensemble de l'univers de l'enquête.

IV. Les hypothèses :

Une hypothèse est un énoncé provisoire. C'est aussi tout énoncé soumis à un examen" demande à être précisé en indiquant aussi ce que peuvent être ses différentes formes. C'est la réponse anticipée à une question de recherche posée. L'hypothèse demande à être infirmée ou nuancée par la confrontation des faits.

Dans le schéma traditionnel de la méthode scientifique expérimentale, l'hypothèse se situe entre l'observation et l'expérimentation ou, plus largement, entre l'observation et la vérification. Dans une relation entre deux variables d'une hypothèse, la variable à expliquer, c'est la variable dépendante et le facteur explicatif c'est la variable indépendante.

Exemple : « La consommation des ménages croît avec le revenu ».

Tableau de récapitulatif des éléments de la méthode quantitative

Critères	Méthodologie quantitative
Description	Représentation et manipulation numériques d'observations en vue de décrire et d'expliquer le phénomène dont rendent comptes ces observations
Objectifs	Classer les éléments, les compter, construire des modèles statistiques pour expliquer les données
raisonnement	Approche déductive qui débute par des hypothèses et des théories
Cible	Grand groupe d'individus
Nature des données	Données quantifiables (chiffres et statistique)

Techniques utilisées	Entretien, Internet, courrier, etc.
Type de questions	Questions précises, fermées, QCM
Type d'analyse	Estimation numérique
Démarche suivie	Objective (mesure précise de la cible)
Rôle du chercheur dans la collecte des données	Il utilise des outils tels que les questionnaires pour collecter des données chiffrées

CONCLUSION : Tout chercheur qui adopte la méthode quantitative en recherche accorde priorité au jeu des corrélations qui peuvent être établies entre les variables sous observation. La méthode quantitative présente l'avantage de se prêter à la vérification. Il est donc possible d'obtenir l'accord de tous les sociologues sur la constatation d'une régularité statistique.

CHAPITRE VII : TRAVAIL COMME FACTEUR D'INTEGRATION SOCIALE

INTRODUCTION : L'intégration sociale et son contraire l'exclusion sont très fréquents dans le débat social. Dans ce chapitre nous étudions le travail, l'intégration sociale, la précarité, le chômage, la pauvreté et la problématique d'insertion professionnelle des jeunes sur le marché de travail.

I. Les définitions du travail et de l'intégration sociale

1) La définition du travail :

Le travail désigne l'effort physique ou intellectuel qui doit être accompli pour faire quelque chose ou obtenir un résultat recherché. Le travail est synonyme d'emploi. Dans le langage courant, un emploi est une activité professionnelle, un travail qui reçoit, en contrepartie, une rémunération.

Au sens économique usuel, le travail est l'activité rémunérée qui permet la production de biens et services. Pour le sociologue, le travail n'est pas seulement une activité de production c'est aussi une activité donnant lieu à des relations sociales. Le travail est l'un des éléments d'appartenance d'un individu à la société. Pour d'autres sociologues, le travail est l'ensemble des activités humaines répétitives, pénibles, non gratifiantes et réalisées dans la contrainte. Ex: le travail en usine, les travaux agricoles....

2) Les différents contrats de travail :

Le code du travail est un code juridique qui définit un cadre aux relations de travail entre les employeurs (entreprises) et leurs employés (ouvriers ou travailleurs).

Dans les faits, il existe de nombreux "marchés du travail" selon le lieu et le type de qualification.

En économie, le marché du travail désigne le marché théorique où se rencontrent l'offre et la demande de travail. L'offre de travail est constituée par les salariés et les personnes en recherche d'emploi, la demande de travail par les besoins des entreprises (les facteurs de production). Sur le marché de travail il y a généralement deux types de contrats de travail (contrat à durée indéterminée CDI et contrat à durée déterminée CDD).

a) Le contrat à durée indéterminée (CDI) :

Le Contrat à Durée Indéterminée (CDI) est la forme typique d'emploi en France. Comme son nom l'indique il n'y a pas de date de fin de contrat lorsqu'un CDI est conclu entre un salarié et un employeur.

b) Le contrat à durée déterminée (CDD) :

Un CDD est un contrat à durée déterminée, il ne permet pas au salarié de se projeter dans le temps puisqu'il ne sait généralement pas ce qu'il fera à la suite de ce CDD. C'est donc une forme précaire d'emploi.

3) La définition de l'intégration sociale

L'intégration sociale est le processus par lequel un individu devient membre d'un groupe social, ou un groupe social membre d'une société. L'intégration sociale n'est réelle que lorsque l'individu (le groupe) se voit doté de ressources financières matérielles et culturelles lui assurant les moyens d'une participation à la vie sociale.

Par exemple, la possession de moyens financiers d'existence est aujourd'hui une condition de la sociabilité. La possession d'un certain niveau culturel est requise pour pouvoir exercer pleinement son rôle de citoyen.

Le travail intègre l'individu pour plusieurs raisons :

- Il caractérise l'identité sociale de l'individu car il reste une norme.
- L'individu par son travail a une certaine utilité sociale (je sers à quelque chose).
- Il est une instance de socialisation car il permet l'apprentissage de la vie avec les autres, la coopération entre les individus, les échanges, en ce sens il contribue donc à intégrer les individus. Il contribue à tisser des relations sociales (professionnelles, syndicales, amicales...).

- Le travail, permet par le revenu qu'il procure d'avoir accès à la consommation qui est une norme collective de notre société.

Le travail n'est pas seulement source de revenu. Il participe également à l'intégration sociale des individus. Il permet de se construire une identité professionnelle et permet de rendre compte de l'utilité sociale de chaque individu. De par les revenus qu'il permet de se procurer, le travail donne accès à la société de consommation et consommer permet également de se faire connaître socialement. Le travail assure aussi des droits sociaux qui sont la preuve de la solidarité entre les individus. Puis, à l'intérieur même du travail, il y a des échanges entre les individus.

II. Définitions : Pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale

1) La pauvreté :

La pauvreté est l'état d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent. Un individu ou (un ménage) est considéré comme pauvre quand son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

En économie, le niveau de vie est une notion qui cherche à évaluer le niveau de richesse et de prospérité d'une population. Il se traduit en général par une mesure de la qualité et la quantité des biens et services qu'une personne ou une population peut acquérir.

La pauvreté peut être absolue ou relative. La pauvreté absolue résulte d'un niveau de revenu insuffisant pour assurer le minimum vital d'un individu et de sa famille. La pauvreté relative résulte d'un niveau de revenu qui ne permet pas de vivre de façon « normale » dans une société donnée.

2) Le chômage :

La définition du chômage comprend de nombreuses variantes et est sujette à des controverses théoriques ou statistiques. Le chômage est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire (âge notamment), se trouve sans emploi malgré ses recherches.

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active ("l'ensemble des individus exerçant ou déclarant chercher à exercer une activité rémunérée" selon la définition de l'INSEE).

Du point de vue économique, le chômage est interprété comme la résultante d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. En France, le chômage est mesuré de deux manières différentes :

- ✓ par le Ministère du travail, mensuellement, à partir du fichier des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.
- ✓ par l'enquête "Emploi" de l'Insee, donnant des évaluations trimestrielles du

chômage.

3) La précarité :

La précarité est le caractère de ce qui est précaire. Est précaire ce dont l'avenir et la durée ne sont pas assurés. La précarité est synonyme de fragilité, instabilité, passager... Le précaire désigne ce qui n'est pas fait pour durer. La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités (le travail, les revenus, le logement, l'accès aux soins, l'école et l'accès à l'instruction, l'accès à la culture, le lien familial, le lien social...) permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

4) L'exclusion sociale :

L'exclusion est un terme qui s'est substitué à celui de pauvreté dans le débat social au début des années 90 et évoque la fracture sociale, l'effritement de l'unité d'une société. L'exclusion est l'action d'exclure quelqu'un, en tenant à l'écart, en interdisant l'accès. L'Exclu est celui qui n'est pas accepté ; un exclu est une personne qui ne trouve plus dans le travail, la politique ou la famille une identité sociale et donc une place dans la société.

a) Les causes et les conséquences de l'exclusion sociale :

L'exclusion est un phénomène social qui a plusieurs causes et des conséquences sur les individus et la société.

✓ Les causes :

Les causes de l'exclusion sociale sont nombreuses, il y a la pauvreté, le chômage, les maladies, l'individualisme, etc. Parmi ces causes nous retenons la pauvreté, la stigmatisation et l'individualisme.

- **La pauvreté** : la pauvreté est un facteur d'exclusion sociale en restreignant l'accès aux biens et aux services marchands (habitat, loisirs, santé, éducation, etc.). L'exclusion du marché du travail conduit à la pauvreté. Le travail reste et demeure le facteur essentiel de l'intégration sociale dans notre société. Donc, l'exclusion du monde du travail peut être la cause première de l'exclusion sociale.

- **La stigmatisation** peut être aussi une cause de l'exclusion sociale. La stigmatisation est l'ensemble des procédés et d'énoncés revenant à disqualifier des individus ou des catégories d'individus. Elle réduit l'identité sociale d'un individu à une caractéristique défavorisée (couleur de peau, handicap, religion, sexualité).

- **L'individualisme** : la montée de l'individualisme transforme le lien social, engendre des comportements de retrait des individus, déstabilise leur intégration et provoque l'isolement. Cependant l'individualisme peut aussi être créateur de lien

social reposant non plus sur la contrainte, mais sur le libre choix et le partage.

Pour E. Durkheim, l'individualisme se caractérise par l'accroissement de l'autonomie de l'individu par rapport aux règles collectives.

✓ **Les conséquences :**

Parmi les multiples conséquences de l'exclusion sociale sur l'individu et la société, nous évoquons ici la marginalisation, l'anomie et la déviance.

✓ **La marginalisation** : est la situation qui pèse au rejet du groupe social dominant, des individus ou des groupes d'individus qui ne sont pas intégrés au système de valeurs et de normes du groupe.

✓ **L'anomie** : est un état d'une société dans la quelle il y a carence ou déficience de règles sociales communément acceptées, de sorte que les individus ne savent plus comment orienter leur conduite. (E Durkheim). Elle peut être considérée aussi comme une situation de dérèglement social par l'absence ou insuffisance des normes sociales permettant de réguler l'activité des individus. Pour R.K. Merton, l'anomie résulte d'une inadaptation entre les buts valorisés par la société et les moyens légitimes pour les atteindre.

✓ **La déviance** : c'est la conduite que les membres d'une société reprouvent ou sanctionnent parce qu'ils la jugent non conforme à leurs normes ou à leurs valeurs. Pour le sociologue E. Durkheim, la déviance serait donc la résultante d'un manque d'intégration de l'individu dans la société. Durkheim nomme cette situation l'anomie, c'est-à-dire l'affaiblissement de l'influence des normes et des valeurs sur le comportement des individus qui est à l'origine des comportements déviants.

III. L'insertion des jeunes au travail, adéquation, formation et marché de l'emploi :

L'emploi ou le travail demeure le critère central de la position sociale. Cet emploi peut être déterminé en grande partie par la catégorie sociale d'origine, Aujourd'hui le type d'emploi occupé est un facteur déterminant du statut social. Les modes de vie sont directement liés aux emplois, car les comportements ont de nombreux déterminants socio économiques. Le statut de l'emploi influence également le statut social par le biais des différents contenus du travail.

L'emploi est un concept qui recouvre le salariat mais aussi la fonction publique et les professions indépendantes (artisanat, commerce, exploitation agricole, profession libérale...). Par contraire une activité de bénévolat ne peut donc être considérée comme un emploi. L'éducation et la formation professionnelle deviennent des étapes incontournables pour obtenir un emploi.

L'amélioration de leur employabilité des jeunes passe souvent par un rapprochement entre l'école et l'entreprise, les programmes de formation professionnelle pour les

jeunes non scolarisés et les services d'orientation professionnelle et de placement.

Dans la plupart des pays, les jeunes ont beaucoup de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Pour beaucoup d'Etat, le chômage est dû à un manque de qualification des actifs. La formation professionnelle contribuera à la création d'emploi. La formation professionnelle est le processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir et les savoir faire (compétences et l'expérience) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.

Le savoir est défini habituellement comme un ensemble de connaissances ou d'aptitudes reproductibles, acquises par l'étude ou l'expérience. Le savoir-faire est la connaissance des moyens qui permettent l'accomplissement d'une tâche. Un métier est l'exercice par une personne d'une activité dans un domaine professionnel, en vue d'une rémunération. Il désigne le degré de maîtrise acquis par une personne ou une organisation du fait de la pratique sur une durée suffisante de cette activité. Les métiers demandent des durées de formation et d'apprentissage, ainsi que des niveaux de qualification variés. L'exercice d'un métier est fréquemment précédé d'un apprentissage plus ou moins long (stages, statut d'apprenti, compagnonnage).

Les principaux bénéficiaires de la formation professionnelle sont les jeunes, les chômeurs diplômés non diplômés, les déscolarisés filles et garçons.

Si l'objectif de la formation professionnelle est de former pour faciliter l'insertion sur le marché du travail, de plus en plus c'est la logique « insérer pour former » qui prend le pas sur la logique précédente. Cette logique fait appel à la formation en alternance ou stage en entreprise.

Le chômage est dû essentiellement à un manque d'emploi qu'à un manque de qualification. L'allongement des études et le relèvement des niveaux de vie ne sont pas une panacée.

Le travail est le facteur essentiel de l'intégration sociale car, il conditionne l'accès aux revenus et crée une identité sociale. La crise du travail et le chômage perturbent ce mécanisme intégrateur.

CONCLUSION : En somme, outre un revenu, le travail est un des éléments qui déterminent la position des individus dans la société, à travers, par exemple, les responsabilités exercées, le type de métier, le lieu de l'activité. Cette position se construit au fil du temps : le travail joue un rôle d'intégration sociale, avec notamment l'apprentissage des normes de la vie en société et la construction d'un capital de relations sociales. Le chômage est une rupture du lien qui rattache l'individu au monde du travail. Cependant cette rupture est susceptible d'entraîner d'autres comme la pauvreté et l'exclusion.

CHAPITRE VIII : INITIATION AUX METHODES QUALITATIVES

INTRODUCTION : La méthode qualitative est fondée sur la recherche de relations logiques entre deux phénomènes sociaux. En sociologie, elle a été surtout utilisée par Marx WEBER notamment pour expliquer l'apparition de comportements capitalistes en Occident.

I. Les définitions :

La méthode qualitative fournit des données de contenu, et non des données chiffrées. Elle donne sens au phénomène à travers ou au delà de l'observation, de la description de l'interprétation et de l'appréciation du contexte et du phénomène tel qu'il se présente.

II. L'objectif

Dans l'approche qualitative, le chercheur part d'une situation concrète qu'il souhaite à comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler. Elle consiste à chercher la cause d'un phénomène sans faire intervenir de données statistiques.

III. Les techniques de collecte des données :

La méthode qualitative recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (études de cas, observation, entretiens semi-structurés ou non-structurés, etc.).

1) Le guide d'entretien

Le guide d'entretien est un outil de collecte de données qui contient les différents thèmes de l'entretien. Il peut contenir aussi des questions.

2) L'entretien ou l'interview :

L'entretien est une technique de collecte qui vise à recueillir des données (informations, ressentis, récits, témoignages...) appelés matériaux, dans le but de les analyser. Il s'inscrit dans un projet de recherche, obéit à des règles strictes, prend place dans une démarche préparée. L'effectif des personnes interrogées doit être restreint. Sa durée doit être comprise entre 30 à 90 minutes.

a) L'interview libre

L'enquête développe le thème proposé. L'enquêteur utilise les relances, mais pas de nouvelles orientations.

b) L'entretien directif

L'entretien directif : s'apparente à la méthode questionnaire, mais il est différent dans la mesure où l'enquêté peut répondre comme il le souhaite. La forme de questions ouvertes sera préférée. Elle nécessitera une analyse de contenu thématique.

c) L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif : consigne de départ fixe. Puis les divers thèmes du guide d'entretien sont introduits en fonction du déroulement de celui-ci, s'ils ne sont pas abordés par le sujet spontanément.

3) L'observation

Observer n'est pas seulement regarder, c'est une certaine organisation de la vision. Elle est structurée de sorte à voir ce qui est adéquat par rapport à un projet de recherche, à un cadre théorique. « L'observateur doit être le photographe des phénomènes, son observation doit représenter exactement la nature. Il faut observer sans idée préconçue ; l'esprit de l'observateur doit être passif, c'est à dire : il écoute la nature et écrit sous sa dictée. »

4) L'histoire ou récit de vie

C'est un entretien à visée large plus ou moins complète. Il permet de raconter une vie. Les collectes d'histoire de vie ont connu un regain d'intérêt en sciences sociales à partir des années 70. Elle peut être définie selon Chalifoux (1992) comme un récit qui raconte l'expérience de vie d'une personne. Il s'agit en fait d'une œuvre personnelle et autobiographique.

5) Tableau de récapitulatif des éléments de la méthode qualitative

Critères	Méthodologie qualitative
Description	Examen et interprétation non numérique d'observations, en vue de découvrir des explications sous-jacentes et des modes d'interrelation
Objectifs	Dégager et analyser les éléments qui échappent à la quantification
raisonnement	Approche inductive qui se termine avec des hypothèses et des théories
Cible	Echantillon, petit groupe
Nature des données	Données non quantifiables (mots, images)
Techniques utilisées	Entretien face à face
Type de questions	Questions ouvertes
Type d'analyse	Description narrative

Démarche suivie	Subjective (observation, entretiens approfondis)
Rôle du chercheur dans collecte des données	Il est l'instrument de collecte des données

CONCLUSION : La méthode quantitative présente l'avantage de se prêter à la vérification. Il est donc possible d'obtenir l'accord de tous les sociologues sur la constatation d'une régularité statistique. La méthode qualitative se prête difficilement à la vérification et ne provoque jamais l'unanimité. Il est toutefois possible d'utiliser ces deux méthodes de façon complémentaire.

CHAPITRE IX : INSTITUTION FAMILIALE ET LE PROCESSUS DE SOCIALISATION

INTRODUCTION : La famille est la cellule de base et existe dans toutes les sociétés humaines. Les travaux des sociologues ethnologues montrent que ses formes sont variables suivant les sociétés. L'étude du groupe familial, de sa formation, de sa structure, son évolution, ses rapports avec l'ensemble de la société globale ne peut pas échapper à l'observation sociologique.

I. Les définitions :

La famille est une notion qui n'est pas toujours aisée de définir. La famille au sens étroit (famille nucléaire) est un ensemble de personnes apparentées résidant sous le même toit (parents et enfants).

Au sens large, la famille (famille large) est un ensemble de personnes apparentées qui résident ou non ensemble.

Pour les sociologues et les anthropologues, la famille est une institution, c'est-à-dire un ensemble de normes et de règles régissant les relations entre les membres de la famille. Elle est la première instance de la socialisation des individus dans une société. La famille est un groupe élémentaire composé des parents et des enfants se rencontre dans toutes les sociétés et constitue à ce titre un phénomène universel.

II. La classification de familles

Il existe plusieurs types de famille parmi lesquels nous étudierons :

1) La famille indivise ou étendue :

La famille étendue ou indivise est un type de famille dans laquelle tous les membres de chaque génération (grands-parents, parents, enfants) cohabitent. Il y'a un « patriarche » détenant l'autorité. La pression sociale du groupe sur les individus est forte (exemple choix du conjoint). Le fonctionnement de la famille élargie repose essentiellement sur leur patriarche, celui-ci se doit d'unifier, de souder la famille

autour de lui.

Les familles indivises ont des avantages et certains inconvénients. Par exemple ce style de famille peut apporter un développement plus riche aux enfants grâce à l'expérience des différentes générations vivant dans la même concession.

2) La famille conjugale ou nucléaire :

La famille nucléaire est composée d'un couple et de ses enfants non mariés vivant sous le même toit. Cette famille est caractéristique de notre société aujourd'hui. Elle est différente de la parenté et du ménage. C'est le modèle de famille le plus répandu de nos jours. Dans la famille nucléaire, le rôle des deux parents est très important pour le développement des enfants. La famille nucléaire est aussi appelée famille mono parentale.

3) La famille souche :

La famille est constituée des grands parents, de l'héritier désigné, de son conjoint et de ses enfants. Elle regroupe trois ou quatre générations et composée d'un couple à chaque génération ainsi que les enfants du couple. En Afrique ce type de famille est de plus en plus rare.

4) La famille recomposée :

C'est une famille qui comprend un couple dont l'un des membres au moins a des enfants d'une union antérieure.

III. Les fonctions de la famille :

La famille joue plusieurs fonctions parmi lesquelles nous pouvons retenir : les fonctions de reproduction sociale, et les fonctions économiques et sociales.

a) Les fonctions de reproduction biologique et sociale :

La famille est la première instance de socialisation. Elle inculque à l'enfant les normes, les valeurs, les conduites à adopter afin de permettre son intégration dans la société. Elle lui apprend les règles de conduite en usant d'influence et d'injonction (sanctions). La première fonction de la famille est la procréation. L'enfant apprend en faisant référence aux habitudes des autres (conditionnement), puis il apprendra en regardant autour de lui (observation et imitation). Par exemple : Par la façon qu'ont les autres membres de la famille de se comporter avec lui selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon, mais aussi en imitant le comportement de ses parents, l'enfant intériorise progressivement les rôles masculins et féminins en vigueur dans la société dans laquelle il vit. La famille est un lieu de transmission des patrimoines, non seulement économique, mais aussi culturel (système de valeurs...) et son influence s'exerce bien au-delà de l'enfance et de l'adolescence.

b) Les fonctions économiques :

Il y a trois grandes fonctions économiques assurées par la famille la consommation, la production et la transmission du patrimoine. C'est aussi un lieu où s'exercent diverses activités économiques : production dans le cas d'une entreprise ou d'une exploitation familiale mais aussi consommation.

ANNICK PERCHERON, distingue 4 grands domaines de transmission des valeurs :

- Le domaine de transmission des valeurs liées au travail et à la profession. Ex : transmission du métier de père en fils.
- Les comportements domestiques et les rapports de texte sont aussi transmis au sein de la famille. Ex : le modèle social traditionnel de répartition des rôles demeure encore dominant.
- La transmission des valeurs religieuses est aussi des rôles de la famille.
- Valeurs liées à l'idéologie et au choix politique : elles se transmettent facilement des parents aux enfants. Ex la politique n'étant pas un sujet tabou, se transmet facilement.

CONCLUSION : La famille est une institution sociale c'est à dire est un élément de la société structurant les relations entre les individus en définissant des règles, des rôles, des conduites, considérés comme socialement légitimes. Les formes familiales sont nombreuses et évoluent dans le temps. Ainsi dans les sociétés traditionnelles des indiens d'Amérique du Nord, Iroquois et Hurons, les enfants considèrent leur mère biologique et ses sœurs comme leurs mères, et leur père biologique ainsi que ses frères comme leurs pères ; tous les enfants de ceux-ci et de celles-là se considèrent comme frères et sœurs.

CHAPITRE X : MARIAGE ET REGIMES MATRIMONIAUX

INTRODUCTION : La famille est l'ensemble des personnes qui sont liées par la parenté, la consanguinité et l'alliance ou le mariage et vivant sous le même toit. Ainsi dans ce présent module, nous aborderons : la notion de mariage et son contour et, les régimes matrimoniaux qui varient d'un pays à un autre ou d'une société à une autre.

I. Les définitions :

Le mariage est un acte solennel par lequel un homme et une femme établissent une union dont les conditions, les effets, la dissolution sont régis par les dispositions

juridiques en vigueur dans leur pays, par les lois religieuses ou par les coutumes. A travers les normes sociales, le mariage lie un homme et une femme établissent un système d'obligation mutuelle et de droit, dont les relations sexuelles. Partout le mariage fait l'objet de cérémonies rituelles et publiques créé des liens juridiques sociaux et économiques.

II. La compensation matrimoniale ou la dot :

Le processus devant aboutir au mariage comporte généralement un transfert de bien ou l'exécution de prestations matrimoniales par le mari ou son groupe au profit du groupe donateur. La compensation matrimoniale est fonction de localité et de l'ethnie. Elle est aussi évolutive.

La dot c'est la somme d'argent (ou autre) donnée à l'épouse à l'occasion de l'acte de mariage. Elle peut aussi être un avantage (en nature). On l'appelle dans le langage populaire, le trousseau (de la mariée). La dot est un droit de la femme en vertu du mariage, qu'elle ait été citée comme condition du mariage ou que l'on ne l'ait pas évoquée.

III. Les régimes matrimoniaux

En matière de mariage au Mali, il y a deux régimes matrimoniaux la monogamie et la polygynie.

1) La monogamie : Un mariage est monogamique quand l'individu à un seul conjoint. Il lie un homme à une seule femme. Cet homme ne peut plus se marier à une autre femme sans l'accord de la première épouse.

2) La polygynie : La polygynie est un mariage dans lequel un homme est uni à plusieurs femmes. Chaque femme a le statut d'une épouse légitimes et ces enfants celui du descendants légitimes du mari.

3) La polyandrie : La polyandrie est un mariage dans lequel une femme est unie à plusieurs hommes

4) La polygamie : Le mariage polygame est un mariage dans lequel un individu (homme et femme) à plusieurs conjoints.

L'étude de la composition des couples effectuée par les sociologues montre qu'on ne choisit pas son conjoint au hasard.

5) L'endogamie : L'endogamie est une règle qui impose aux individus de choisir un conjoint dans leur propre groupe social. C'est aussi une situation dans laquelle les conjoints appartiennent à un même groupe social. L'endogamie ethnique signifie qu'une personne doit choisir son conjoint parmi le groupe ethnique ou la race à laquelle il appartient. Ex : chez les Diawambés au Mali, le mariage endogamique est permis.

6) L'exogamie : mot construit à partir du préfixe exo, qui signifie à l'extérieur, est un mariage entre personnes qui n'appartiennent pas au même groupe. L'exogamie est une règle qui impose aux individus de choisir un conjoint à l'extérieur de leur groupe de parenté. C'est une situation dans laquelle les conjoints appartiennent à des groupes sociaux différents

7) Le lévirat : On parle de lévirat lors que la femme veuve se remarie à un frère du conjoint défunt. Le lévirat peut prendre plusieurs formes. Dans l'un des cas, le frère n'est pas un époux mais un substitut car les enfants nés de cette union appartiennent au défunt. Dans le seconde cas, le frère hérite du statut d'époux et les enfants sont les siens et non ceux du défunt.

8) Le sororat : Il y a sororat quand un veuf se remarie à une sœur de la conjointe défunte. On appelle sororat étendu, la possibilité pour le mari d'épouser n'importe laquelle des sœurs non mariés de la défunte, et sororat de la cadette quand la possibilité ne concerne que les sœurs plus jeunes que la défunte.

9) L'homogamie et l'hétérogamie : L'homogamie est la tendance à choisir son conjoint dans le même milieu social ou dans un milieu social très proche (lieu de travail, lieu d'étude, les lieux de loisirs ou encore dans le quartier où l'on habite. L'hétérogamie, c'est choisir son conjoint d'un milieu social différent.

10) L'enlèvement : Il consiste pour un homme de s'enfuir avec une femme mariée ou non sans le consentement respectif de son mari ou de ses parents. Ex : le mariage par enlèvement était beaucoup pratiqué dans la société bobo.

NB : la mésalliance comme dans le cadre d'une union conjugale peut donner à ce mariage un caractère hypergamique ou hypogamique. Un individu contracte un mariage hypergamique quand son partenaire est d'un statut social supérieur. Mais ce dernier, le mariage est hypogamique, l'autre étant d'un statut social inférieur.

CONCLUSION : La famille a une durée de vie supérieure aux individus qui la composent. Tout individu naît dans une famille qui lui préexiste en général et y grandit. Par le mariage, les familles et la société se perpétuent. Sans mariage il est difficile de parler de famille. Le mariage est le fait fondateur de la famille.

CHAPITRE XI : CULTURE ET TRADITION MATRIMONIALE : LIENS ENTRE RELIGION ET TRADITION MATRIMONIALE (MARIAGE ET DIVORCE) EN MILIEU SEDENTAIRE, ET NOMADE DU MALI

INTRODUCTION : L'institutionnalisation du mariage, les dimensions nouvelles et ses conditions de vie retiennent particulièrement l'attention des sociologues. Au Mali,

compte tenu de la diversité culturelle, le mariage est perçu de différente manière par chaque groupe ethnique. Ce chapitre étudie les processus du mariage et du divorce en milieu sédentaire et en milieu nomade au Mali.

I. Les principes du mariage au Mali :

En générale au Mali, au niveau de tous les groupes ethniques, le mariage respecte un certain nombre de principe :

- La déclaration d'intention ;
- La dot, les fiançailles ;
- Les démarches : un homme caste inférieure (un griot) ;
- Le respect des beaux parents ;
- La célébration des festivités de mariage ;
- Le respect de la femme envers son mari vice versa ;
- Le respect de la coutume et de la loi etc.

II. Le mariage et en milieu sédentaire

1) Chez les malinkés : Le mariage chez les Malinké reposait sur l'accordailles avant la naissance. L'accordailles consiste à fixer un contrat de fiançailles avec une fille. La jeune fille

malinké est donnée en mariage sans son consentement préalable même en dehors du cas de la coutume rapportée ci-dessus. De même que le jeune homme ne doit jamais manifester son désir de se marier, à moins de le faire par personne interposée, c'est-à-dire par un griot.

Les Malinkés non musulmans pratiquent la polygamie non limitée. Le divorce est rare chez les Malinké, il est le plus souvent provoqué par le mari. De nos jours et surtout en milieu urbain, cette pratique de mariage chez les malinké est de plus en plus rare.

2) Chez les Bambara ou Ban mana : Chez les bambaras, il y a deux sortes de mariages : l'union avec dot et l'union par échange de femmes. De ces deux régimes matrimoniaux, le premier pratiqué a été l'échange de femmes et la dot apparaît avec l'islam.

a) Le mariage avec échange de femmes : Cette forme de mariage se pratique encore dans certaines régions. Sous ce régime, l'homme pour se marier doit donner ou promettre une remplaçante à la famille où il aura choisi une femme. Ce système de mariage est en voie de disparition au profit de l'union avec dot.

Le mariage avec dot : En milieu bambara ce n'est qu'après sa circoncision qu'un garçon manifeste son désir de prendre femme par l'intermédiaire d'un griot. Le

mariage est célébré dès que les premières menstrues de la jeune fille apparaissent.

En cas de divorce, la femme doit rembourser intégralement les compensations matrimoniales versées au moment du mariage, si elle est dans son tort. Au cas où le divorce serait prononcé au détriment de l'époux, la femme n'est tenue à aucun remboursement. Mais dans tous les cas, les enfants appartiennent au mari.

3) Mariage chez les Sarakolés : Chez les Sarakolés, un garçon devient majeur à dix huit ans. En général il ne se marie qu'à l'âge de vingt ans. Habituellement c'est le père qui choisit une jeune fille à marier pour son fils et la lui propose. Si elle ne lui plaît pas, il cherche une autre ou demande au jeune homme lui-même de lui en proposer une. En ce qui concerne la jeune fille, la coutume veut qu'elle accepte le fiancé que lui choisit son père.

Les motifs graves pouvant entraîner la rupture sont des fiançailles chez les Sarakolés sont :

1. Si le fiancé surprend sa promise en conversation coupable avec un homme ;
2. S'il la voit entrer dans une case où demeure un célibataire et y séjourner, la porte fermée, pendant le temps qu'il faut pour mener à son terme une entrevue coupable ;
3. Si la fiancée est en état de grossesse.

Les Sarakolés pratiquent la polygamie limitée à quatre conjointes conformément aux prescriptions de l'islam.

III. Le mariage en milieu nomade

1) Chez les touaregs : Le mariage se fait généralement entre gens de même condition sociale, les mésalliances entre nobles et Imrad étaient jadis fort rares. La cérémonie du mariage donne lieu à des réjouissances aux quelles participent tous les parents et amis des futures époux. La dot est généralement en nature chamelles ou moutons dont le nombre varie selon la situation sociale de la jeune fille et l'importance de la fortune du jeune homme.

Chez les Touareg, c'est la monogamie qui est la coutume générale. La séparation se fait avec une grande facilité, rien que par entente entre les époux. Mais le mari a droit à la restitution de la dot versée au cas où la rupture aura été décidée par la femme. Dans tous les cas, les enfants issus du mariage sont laissés au père.

1) Chez les peulh : Le premier mariage de tout homme ou de toute jeune fille chez les peulhs est affaire des parents. Autrement dit le choix du premier époux ou de la première femme et les démarches y afférentes appartiennent au père ou plutôt, par un sentiment de pudeur dont les peuls sont fêrus, au frère puîné du père sous réserve qu'il soit lui-même déjà marié.

Quand un dimadio mourait, son gros bétail (bœufs, chevaux, ânes) revenait à son maître tandis que son installation et le reste de sa succession revenaient à l'ainé de ses orphelins. Ses veuves étaient héritées par ses frères. Ce que les rimaïbé avaient en commun avec les nobles, c'est qu'ils ne pouvaient être vendus comme pouvaient l'être les matioubé. Par contre, contrairement à ceux-ci, ils ne pouvaient pas être affranchis. Ils gardaient donc obligatoirement leur statut de servage jusqu'à leur mort. Mais à part cela leur condition ne différait pas beaucoup de celle des gens libres et plusieurs d'entre eux étaient même parvenus autrefois à de hautes situations dans la Société.

CONCLUSION : Somme toute malgré toutes les difficultés liées au mariage ; le mariage est nécessaire pour la continuation de l'espèce humaine et la stabilité sociale. Le mariage est le fait fondateur de la famille. Le mariage est un fait social au même titre que la parenté.

CHAPITRE XII : ETUDE COMPARATIVES DES METHODES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES : LE S GRAPHIQUES, TABLEAUX ET L'ANALYSE DE CONTENU

INTRODUCTION : La recherche quantitative aborde les phénomènes à l'aide d'instruments de quantification et traite les données chiffrées obtenues à l'aide de modèles statistiques alors que la recherche qualitative aborde les phénomènes de manière systématique non quantitative. Dans une recherche sociologique les deux méthodes sont complémentaires.

I. Méthodes quantitatives et méthodes qualitatives (voir le chapitre VI et VIII)

Dans certain cas, il se peut qu'une partie de la population concernée par l'enquête quantitative ne soit pas interrogée, soit parce qu'elle se trouve à la frontière du champ d'enquête, soit parce qu'elle est plus difficilement repérable. Il est intéressant voir indispensable de compléter l'enquête quantitative (questionnaire) par une enquête qualitative (entretien et observation) cette démarche permet d'enrichir le travail statistique.

Pour mieux interpréter les résultats de l'analyse statistique, il apparaît nécessaire d'effectuer une lecture croisée des résultats quantitatifs et qualitatifs. L'entretien qualitatif permet d'explorer les systèmes de représentation (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expériences) qui ne peuvent être pleinement appréhendés dans le cadre d'un questionnaire quantitatif.

II. Les terminologies statistiques

Les données statistiques sont données numériques relatives à l'observation d'un fait, d'un phénomène.

La population statistique : Ensemble des individus statistiques sur lesquels se porte l'observation. Il peut s'agir de personnes (ex : jeunes sortant du système scolaire) ou d'objets d'observation (ex : les divorces, etc.).

Variable (ou caractère) : Ce que l'on observe sur l'individu statistique ou ce qui fait varier les données chiffrées.

Les modalités : Différentes formes prises par la variable. Exemple : la variable sexe offre deux modalités (homme ou femme).

Variable quantitative : Variable dont les modalités s'expriment par des valeurs numériques. Exemples : âge, salaire, effectifs

Variable qualitative : Variable dont les modalités s'expriment par du texte. Exemples : ouvriers, cadres... pour les catégories socioprofessionnelles /tout à fait d'accord, plutôt d'accord...pour des opinions.

Variable continue : Variable dont les modalités s'expriment sous forme de chiffres qui se suivent à intervalle régulier. Elle s'exprime souvent par tranches. Exemples : d'années en années, pour le poids de 100 g en 100g.

Variable discontinue : Variable dont les modalités s'expriment sous forme de mots ou sous forme de chiffres qui ne se suivent pas à intervalle régulier. Exemples : années 1989, 2001, 2008, nombre d'enfants : 2, 5, 6.

Variable chronologique : Variable dont les modalités sont de type années, mois, jours, ...Elle permet l'étude de l'évolution d'une valeur au cours du temps. Exemples : taux de mortalité depuis 1960, espérance de vie de 1950 à 2006.

Unité de mesure : Elle s'exprime en valeur absolue (Effectif) ou en valeur relative (**Proportion ou taux** : deux chiffres sont mis en rapport l'un avec l'autre). La proportion la plus utilisée est le pourcentage par rapport à un ensemble. Exemples : pourcentage de réussite au baccalauréat Mais il existe aussi d'autres taux et des ratios Exemples : taux de mortalité exprimé en pour 1000.

III. Tableau de comparaison des deux méthodes

Critères	Méthodologie qualitative	Méthodologie quantitative
----------	--------------------------	---------------------------

Description	Examen et interprétation non numérique d'observations, en vue de découvrir des explications sous-jacentes et des modes d'interrelation	Représentation et manipulation numériques d'observations en vue de décrire et d'expliquer le phénomène dont rendent compte ces observations
Objectifs	Dégager et analyser les éléments qui échappent à la quantification	Classer les éléments, les compter, construire des modèles statistiques pour expliquer les données
raisonnement	Approche inductive qui se termine avec des hypothèses et des théories	Approche déductive qui débute par des hypothèses et des théories
Cible	Echantillon, petit groupe	Grand groupe d'individus
Nature des données	Données non quantifiables (mots, images)	Données quantifiables (chiffres et statistique)
Techniques utilisées	Entretien face à face	Entretien, Internet, courrier, etc.
Type de question	Questions ouvertes	Questions précises, fermées, QCM
Type d'analyse	Description narrative	Estimation numérique
Démarche suivie	Subjective (observation, entretiens approfondis)	Objective (mesure précise de la cible)
Rôle du chercheur dans la collecte des données	Il est l'instrument de collecte des données	Il utilise des outils tels que les questionnaires pour collecter des données chiffrées

BIBLIOGRAPHIE

Béridogo Boureima: *Brochure Anthropologie*, Flash, 1999

Couet, Jean-François et Davie, Anne : *dictionnaire de l'essentiel en Sociologie*, Liris, 1998

Durkheim Emile : *les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris, 1977

Durkheim Emile : *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1975

Engel Friedrich : *l'origine de la famille de la propriété privé et de l'Etat*, Edition, Paris 1974

Lévi-Strauss C : *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1956

Marx Karl : *la lutte des classes en France*, (1849, 1850)

Montoussé Marc et Renouard Gilles : *100 fiches pour comprendre la sociologie*, Editions Bréal

Morgan L.H, *Ancient Society, the World Publishing CY*, New York, 1963

N'Diaye Bokar : *les groupes ethniques au Mali*, Editions populaires, Bamako, 1970,

WWW.acamedie en ligne @yahoo.fr, septembre en sociologie.

RAPPEL DE QUELQUES QUESTIONS ET SUJETS

1. Définir les mots suivants en sociologie : la sociologie, le fait social, le social. Les normes, les valeurs, l'institution, la société le contrôle social, la solidarité mécanique, la solidarité organique, le groupe social, la classe sociale, la catégorie sociale, le statut, le rôle, la socialisation, la famille, le mariage, le travail, l'intégration sociale, la pauvreté, le chômage, l'exclusion sociale.

2. Pourquoi la sociologie ?
3. Citer trois précurseurs et trois fondateurs de la sociologie.
4. Selon vous la sociologie est-elle une science ?
5. Citer les trois étapes de la démarche scientifique en sociologie.